

## PROJET DE MOTION

# DES MESURES POUR ATTÉNUER LES EFFETS DE LA CANICULE

Proposition de motion déposée par les conseillères municipales et les conseillers municipaux :  
Bradley Francisco, Eckert Pierre, Garcia Alvina, Pruncu Cutile Angelica et Schirato Marianne

Considérant :

- l'augmentation des vagues de chaleur, parfois longues et extrêmes, constatées depuis le tournant de l'an 2000 ;
- la stratégie fédérale « Adaptation aux changements climatiques en Suisse » qui rappelle que « pour la population des villes et des agglomérations, les températures élevées représentent un danger accru pour la santé »<sup>1</sup>
- que les zones urbanisées représentent été comme hiver des îlots de chaleur où les températures excèdent de plusieurs degrés les valeurs mesurées en campagne ;
- que ces vagues de chaleur ont entraînées en 2003 le décès de près de 1000 personnes en Suisse<sup>2</sup> ;
- que les aménagements urbanistiques, agricoles et paysagers apportent un potentiel permettant d'éviter les températures extrêmes<sup>3</sup> ;
- l'étude de l'Université de Genève et d'hepia « Genève manque d'arbres, mais où les planter »<sup>4</sup>
- l'exposé des motifs donné ci-après,

Le Conseil Municipal demande au Conseil Administratif

- d'étudier la création d'un programme de mesures visant la diminution de la température lors d'épisodes de forte chaleur, des mesures tant durables et préventives que des mesures ponctuelles lors de la survenue desdits épisodes ;
- d'ancrer les processus et solutions retenues dans le plan directeur communal, les plans de zones, les plans de quartiers voire les règlements de constructions ;
- de demander aux commissions de prendre en compte les mesures et solutions proposées lors de leurs travaux pour lutter contre le phénomène des effets de la canicule.

<sup>1</sup> *Adaptation aux changements climatiques en Suisse*, Plan d'action 2014-2019, 2ème volet, p. 24 ss (<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/34372.pdf>)

<sup>2</sup> Voir *Une lutte sur plusieurs fronts*, paru dans le magazine Environnement 3/2017, p. 30. (<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/dossiers/magazin2017-3-dossier.html>)

<sup>3</sup> Voir l'article *Comment atténuer la fournaise des villes*, paru dans le 24Heures le 22.06.2017 et *Adaptation aux changements climatiques en Suisse*, Plan d'action 2014-2019, 2ème volet, p. 24.

<sup>4</sup> <https://www.unige.ch/communication/communiqués/2018/geneve-manque-darbres-mais-ou-les-planter>

## EXPOSÉ DES MOTIFS

En Suisse l'été 2018 aura été le 3<sup>ème</sup> le plus chaud depuis le début des mesures et a été accompagné d'une remarquable sécheresse. Des excès notables de chaleur ont également été constatés sur une bonne partie de l'hémisphère nord, plus particulièrement les régions les plus septentrionales. Cet épisode s'inscrit dans une tendance lourde au réchauffement qui est particulièrement visible depuis les années 1980.

Les diverses simulations montrent que ces vagues de chaleur qui seront certainement plus fréquentes et plus intenses dans les décennies qui suivent. Ce sont les résultats de l'étude publiée par l'ONG scientifique Climate Central<sup>5</sup> ou encore les conclusions de l'étude « Explaining Extreme Events in 2016 from a Climate Perspective »<sup>6</sup> établissant un lien entre le réchauffement climatique et les augmentations des vagues de chaleur constatées ces dernières années.

Dans les zones urbanisées, les épisodes de canicule montrent des conséquences négatives sur la santé bien plus importantes, que cela soit par le renforcement de la chaleur accumulée par les bâtiments et les surfaces non-végétalisées ou par un accroissement de la pollution atmosphérique (ozone, particules fines).

Le Grand-Saconnex a vu se développer une importante urbanisation depuis les années 1960 et comme chacun-e le sait, cette tendance est appelée à se poursuivre. Cette motion vise à se prévenir contre les effets potentiellement négatifs pour la santé des habitants en mettant en œuvre des mesures qui limiteront l'impact des canicules à l'avenir. Des mesures, notamment de végétalisation, peuvent à cet effet être mises en œuvre dans le bâti existant, mais surtout dans les nouveaux aménagements.

Les services sociaux font déjà un travail remarquable en contactant les personnes à risque en cas de canicule. On pourrait aussi créer des espaces de fraîcheur qui permettraient aux habitants de pouvoir sortir bénéficier d'un lieu moins chaud que leurs appartements. Ces espaces pourraient être agrémentés de fontaines, vaporisateurs d'eau, de toiles de tentes contre le rayonnement solaire et évidemment de verdure. Les aménagements pourraient même être provisoires, et le temps d'un été améliorer le confort des habitants d'un quartier.

Les idées ou solutions qui permettent de limiter les effets des canicules doivent également être intégrées de façon plus large dans les plans de végétalisation de l'espace urbain, que cela soit entre les immeubles, sur les toits, voire sur les façades. Elles doivent également être intégrées aux plans de quartiers qui sont en cours de réalisation. A l'occasion de la refonte du plan directeur communal, ces éléments seront également intégrés avantageusement.

---

<sup>5</sup> Voir l'article *La chaleur exceptionnelle de l'été 2017, conséquence du réchauffement climatique*, paru dans Le Temps du 27.09.2017.

(<https://www.letemps.ch/sciences/chaleur-exceptionnelle-lete-2017-consequence-rechauffement-climatique>)

<sup>6</sup> Voir l'article *Canicule 2016 : un seul responsable, le climat*, paru dans la TdG du 13.12.2017. (<https://www.tdg.ch/monde/canicule-2016-seul-responsable-climat/story/10325362>)